



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ANGOULEME  
SAID CONFOLENS  
4 RUE FONTAINE DES JARDINS  
16500 CONFOLENS

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 13 26 802 001 210  
Déclarant 2 (C) : 07 48 855 983 302  
**Référence de l'avis :** 22 16 A131118 72  
**Adresse d'imposition au 01/01/2022 :**

FRESSANGE

16450 ST LAURENT DE CERIS

**Numéro FIP :** 160 54 17 9200886789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 08/07/2022  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2022

**Identifiant service :** 16002

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
SIP ANGOULEME  
SAID CONFOLENS  
4 RUE FONTAINE DES JARDINS  
CS 70085  
16500 CONFOLENS

VILLAUTREIX PHILIPPE  
OU VILLAUTREIX MAGALIE  
FRESSANGE  
16450 ST LAURENT DE CERIS

## Somme qu'il vous reste à payer

0 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.**

**Revenu fiscal de référence :** 12 919  
**Nombre de parts :** 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 13 26 802 001 210

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : VILLAUTREIX

Déclarant 2 - Nom de naissance : DUROCHER

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50
<b>Détail des revenus</b>				
Revenus agricoles déclarés.....			Déclar. 2	Total
Rev. agri. hors quotient imposables <sup>5</sup> .....			11230	
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient			12915	
<b>Revenu brut global.....</b>				12915
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				12915
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Impôt proportionnel.....				+ 1
Montant net de votre imposition.....				1
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				* 0
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				12919
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				4
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :				
Plafond total de 2020.....		Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
	16062	16062		4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973		0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052		+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114		+ 4114

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114 + 4114 + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253 = 16253 = 8228

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)